



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	PAGE 03
RETOUR EN IMAGES : TRAVAUX 2022	PAGE 04-05
ÉTAT CIVIL	PAGE 05
RETOUR EN IMAGES : ÉVÈNEMENTS 2022	PAGES 06-07-08-09
MÉMO TRI - BRÛLAGE DÉCHETS VERTS	PAGE 10
LA RECETTE DE MARIE : REINE DE SABA	PAGE 11
INFOS PRATIQUES	PAGE 12
LES SANGLIERS - TAILLE DES HAIES	

MAIRIE ACTU

HORAIRES DE LA MAIRIE

Permanence tous les mercredis de 16h à 18h30

Ainsi que sur rendez-vous au 06 60 29 77 04





Chers Pierrefittaises et Pierrefittais,

L'année 2022 s'est déroulée dans un contexte difficile entre le Covid-19, la guerre en Ukraine et l'explosion du prix de l'énergie et de nombreux autres produits. Le conseil municipal et moi vous présentons cependant et comme de coutume nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2023, avec l'espoir que cette nouvelle année soit celle de la paix, de la stabilisation des prix et de l'amélioration du pouvoir d'achat et de la fin définitive de la pandémie.

Nous avons poursuivi cette année notre travail, comme auparavant dans le cadre des engagements pris devant vous en 2014 et 2020.

Au printemps, dans le chemin de la Mare Tantet, nous avons déposé l'enrobé sur la marnière refermée l'année précédente et ainsi mis définitivement un terme à ce problème.

Nous avons également effectué une réparation de chaussée dans le chemin de la Côte Blanche.

Durant l'automne, nous avons réhabilité une ancienne fosse à lisier Chemin du Quesnot et l'avons convertie en une réserve d'eau de 350 m³ qui couvre un périmètre supplémentaire en défense incendie.

Nous avons engazonné une grande partie du cimetière afin de limiter le désherbage manuel et créé un massif de plantes de terre de bruyère sur la pelouse de la Mairie.

Enfin, nous avons également réalisé avec l'aide du Département la BAL (base d'adresses locale) qui sera intégrée à la Base d'Adresses Nationale, afin de permettre notamment les mises à jour des GPS.

La commune n'emploie plus de cantonnier depuis plusieurs mois, n'ayant pu recruter pour ce poste faute de candidats. L'entretien des espaces verts est donc réalisé actuellement par une entreprise de Pierrefitte « Mes Jardins Secrets ». Pour le nettoyage des chemins, nous avons décidé d'acquérir un aspirateur à feuilles en fin d'année, ce qui devrait faciliter le ramassage des feuilles à l'automne prochain.

Une table de pique-nique sera installée près du massif de fleurs afin de permettre aux visiteurs de faire une pause dans le jardin de la mairie.

Nous avons prévu la réfection du Chemin des Querrières en 2023, ce dernier subissant de forts ruissellements depuis des années et qui ont entraîné la quasi-disparition de l'enrobé.

Ces projets sont comme les précédents conditionnés à notre budget et à l'obtention des subventions afférentes.

Diverses animations ont eu lieu sur la commune en 2022 :

Le 18 juin nous avons accueilli l'école de musique Terre d'Auge pour un concert Quatuor de saxophones et l'ensemble de clarinettes devant plus de 50 personnes.

Le 18 septembre, le parcours vélo du 15^{ème} championnat de France de Triathlon des Sapeurs-Pompiers, organisé en partenariat avec le Triathlon des Vikings, traversait le bourg.

Le 22 septembre, la balade du jeudi en partenariat avec l'office du tourisme et l'association CAP RANDO a rassemblé environ 50 personnes qui ont pu découvrir nos chemins.

Le 1^{er} octobre, « Folies d'Espagne », un concert du Hameau Fleuri (violon et marimba) était donné à l'Église St Denis.

Enfin, le concours de costumes d'Halloween pour petits et grands a été proposé par le Hameau Fleuri le 30 octobre, et comme l'an passé cet événement a connu un grand succès.

Pour conclure, je remercie toutes les personnes qui œuvrent chaque jour au service de la commune pour leur disponibilité qui va très souvent bien au-delà de leurs obligations de service. Je remercie également les membres du conseil municipal pour leur dévouement et leur coopération.

Je remercie également Amélie et Raphaël du Hameau Fleuri pour leur contribution aux animations de la commune.

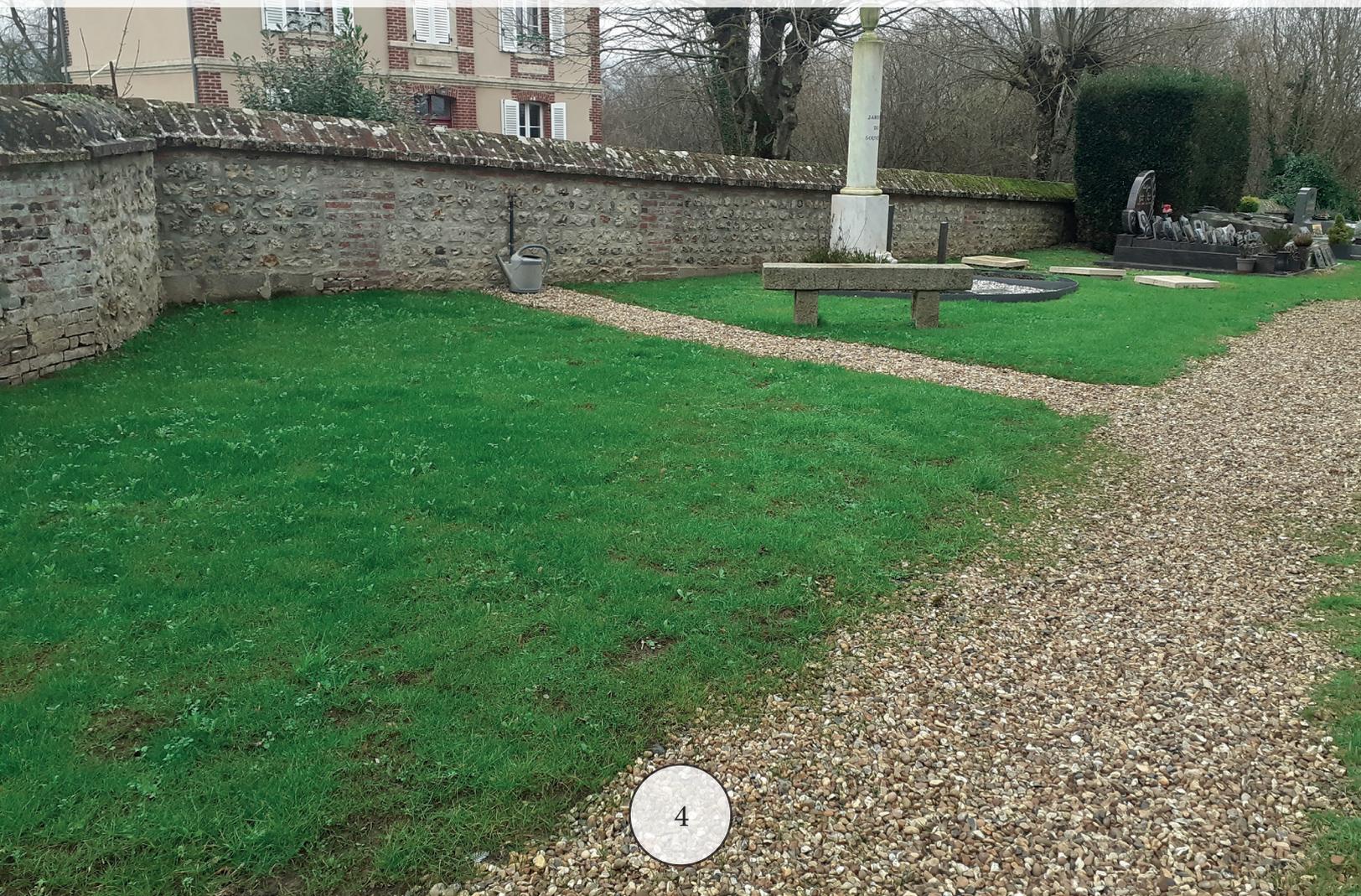
Je vous souhaite à tous une bonne lecture et vous renouvelle tous mes vœux pour 2023.

Anne-Marie SAMSON

TRAVAUX 2022



Réalisation avec l'aide du Département la BAL (base d'adresses locale) qui sera intégrée à la Base d'Adresses Nationale, afin de permettre notamment les mises à jour des GPS.
Création un massif de plantes de terre de bruyère sur la pelouse de la Mairie.
Engazonnement d'une grande partie du cimetière afin de limiter le désherbage manuel.





Réhabilitation d'une ancienne fosse à lisier Chemin du Quesnot, convertie en une réserve d'eau de 350 m³ qui couvre un périmètre supplémentaire en défense incendie.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE

Anna GUILLEVIC MULOIS,
née le 16 septembre 2022



DÉCÈS



Philippe GRÉGOIRE est décédé vendredi 25 novembre 2022. Il avait 89 ans.

Philippe Grégoire était né en 1933, à Pierrefitte-en-Auge, dans la ferme familiale tenue par son père Marcel, ferme où il a grandi et exercé le métier d'agriculteur.

Il a été élu conseiller municipal en 1964 et adjoint au maire sous le mandat de Philippe Boivin-Champeaux. Il est devenu maire en 1984 à la suite du décès de Philippe Boivin-Champeaux et l'est resté jusqu'en 2008. Il a été pendant vingt-quatre ans au service des habitants de la commune. Il était proche des gens, extrêmement dévoué et toujours disponible.

Monsieur Grégoire a contribué à préserver Pierrefitte-en-Auge ; c'est pour cette raison que je tiens à saluer sa mémoire et le travail qu'il a effectué durant toutes ces années pour le village et ses habitants.

ÉVÈNEMENTS 2022



- 18 juin : CONCERT de l'école de musique Terre d'Auge pour Quatuor de saxophones et l'Ensemble de clarinettes devant plus de 50 personnes.
- 18 septembre : Parcours vélo du 15^e championnat de France de Triathlon des Sapeurs-Pompiers, en partenariat avec le Triathlon des Vikings.
- 22 septembre : La balade du jeudi en partenariat avec l'office du tourisme et l'association CAP RANDO a rassemblé environ 50 personnes.





1^{er} octobre : « Folies d'Espagne », un concert du Hameau Fleuri (violon et marimba) était donné à l'Église St Denis.

30 octobre : Le concours de costumes d'Halloween pour petits et grands a été proposé par le Hameau Fleuri, et comme l'an passé cet événement a connu un grand succès.





Pour le nettoyage des chemins, acquisition d'un aspirateur à feuilles en fin d'année,
CLIN D'OEIL : Valérie Bonneton, actrice et maintenant écrivaine, habitante de la commune depuis quelques années, proposait une dédicace de son premier livre à la Maison de la Presse de Pont-évéque le 10 décembre.





Mercredi 21 décembre : Distribution des COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

LE ZOOM : Le 23 novembre, visite de l'Assemblée Nationale, sur l'invitation de Monsieur Christophe Blanchet, Député de notre circonscription.





Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

#OBJECTIFVERRRT

Réduire. Recycler. Revaloriser nos déchets !



COMPOSTEUR



DÉCHETS ORGANIQUES

- ✓ Déchets de cuisine et de jardin : fruits, légumes, épluchures, thé, café, coquilles d'oeufs, feuilles, herbe de tonte, petits branchages, déchets biodégradables...



BORNE VERTE



CONTENANTS EN VERRE SANS COUVERCLES ET BOUCHONS

- ✓ Bouteilles et bocaux



SAC JAUNE



EMBALLAGES PLASTIQUE, MÉTAL, CARTONNETTES ET PAPIER VIDES, NON DÉCHIQUETÉS ET NON-IMBRIQUÉS

- ✓ Pots, barquettes, tubes, films alimentaires, flacons alimentaires et d'hygiène corporelle, canettes, conserves, aérosols, livres, magazines, briques, cartonnettes...



SAC NOIR



ORDURES MÉNAGÈRES

- ✓ Déchets alimentaires (os, viandes, poissons...), déchets souillés et d'hygiène à usage unique (couches, serviettes papier, mouchoirs...), litière animale, sacs à aspirateur, filtres à café et dosettes

MÉMO DU TRI

#objectifverrrrt : réduire, recycler, revaloriser nos déchets !

UNE QUESTION ? UN DOUTE SUR LE TRI ?

Contactez notre service environnement au 02 31 65 01 19

Consignes de tri, calendrier de collecte, accès aux déchetteries : + d'infos sur terredauge.fr

À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE :

- ↳ Gravats, ferrailles, bois, cartons, encombrants, équipements électriques et électroniques (DEEE), désherbants, peintures, piles, néons, vaisselle...

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Attention :
EN CAS DE NON-RESPECT DU RSD, UNE **CONTRAVENTION DE 450 € PEUT ÊTRE APPLIQUÉE POUR UN PARTICULIER**

(article 131-13 du nouveau code pénal)



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Certaines collectivités proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile



LA DÉCHÈTERIE

vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés

98 % de la population a accès à l'une des **269 déchetteries** de la région Normandie

Source : Enquête nationale ADEME 2013

LA COLLECTE AU PORTE À PORTE

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés :

tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près de **un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)



Attention les incinérateurs de jardin ne sont pas une solution et polluent également

En région Normandie, retrouvez plus d'informations et d'outils pédagogiques sur : <https://normandie.ademe.fr/expertises/dechets-et-economie-circulaire>



LA RECETTE DE MARIE

REINE DE SABA



- 2 œufs
- 75 gr de beurre
- 50 gr de farine
- 75 gr de sucre
- 75 gr de chocolat râpé

1. Travailler le chocolat râpé, la farine tamisée, le sucre, le beurre fondu et tiède.
2. Ajouter les deux jaunes d'œufs.
3. Battre les blancs en neige.
4. Les incorporer délicatement à la pâte.
5. Verser dans un moule à savarin beurré.
6. Faire cuire à four modéré 180° pendant 20 min.
7. Démouler sur grille.
8. Laisser refroidir et garnir d'une crème pâtissière.

Bonne dégustation !



BON APPÉTIT!

INFOS PRATIQUES



SANGLIERS

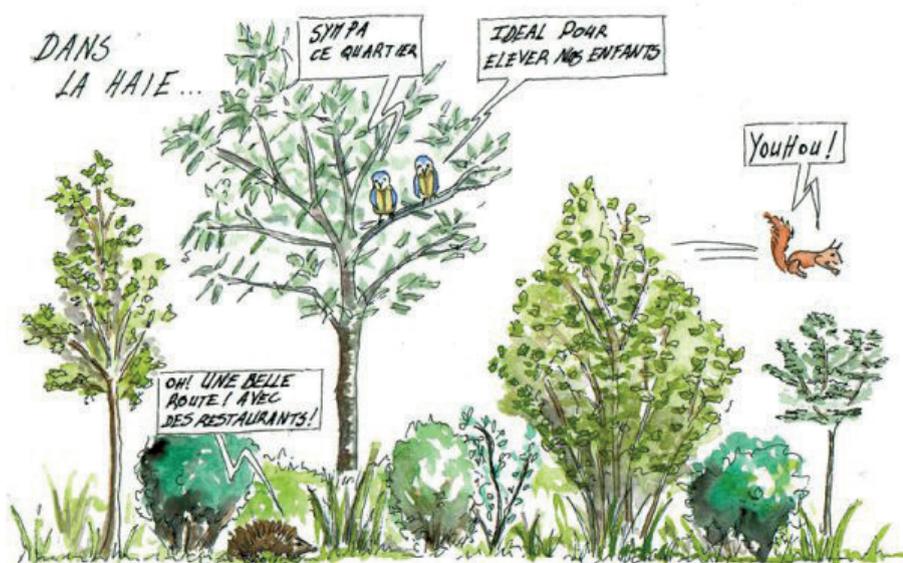
Selon une étude récente effectuée par le Département du Calvados, notre commune comporte environ 4,6 hectares de terres en friches. Ces parcelles de tailles différentes posent quelques problèmes de prolifération des sangliers qui provoquent des dégâts importants, notamment dans les cultures. C'est pourquoi nous demandons aux propriétaires ou fermiers de ces friches de bien vouloir les entretenir afin de contribuer à limiter les lieux de refuge des sangliers.

Suivez toutes les actualités de la commune sur www.pierrefitte-en-auge.com

TAILLE DES HAIES

Les haies sont des éléments essentiels du paysage du Calvados. Elles remplissent diverses fonctions : écologique, paysagère, hydraulique, climatique, et économique.

Il convient cependant de les tailler dans le respect de la réglementation en vigueur afin de limiter les chutes de feuilles et de branches sur la chaussée, ainsi que de faciliter l'installation de la fibre. Afin de protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est interdit de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.



© Clotilde GARNIER / dessin-nature.com

MAIRIE DE PIERREFITTE-EN-AUGE

35 chemin du champ du Mont
14130 Pierrefitte-en-Auge

Tél : 02 31 64 07 41

Anne-Marie Samson : 06 60 29 77 04

HORAIRES DE LA MAIRIE

Permanence tous les mercredis
de 16h à 18h30

Ainsi que sur rendez-vous
au 06 60 29 77 04